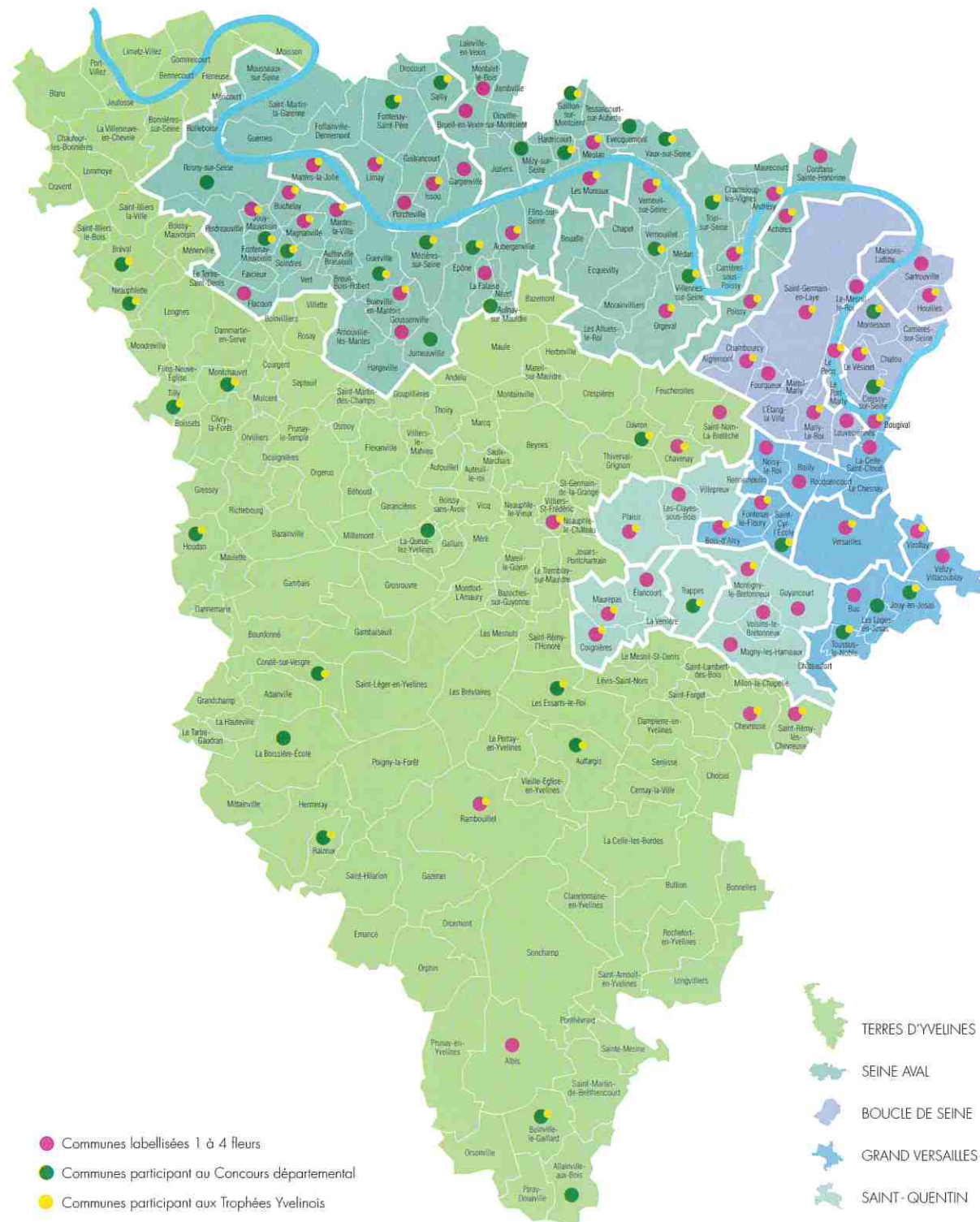


LE LABEL YVELINOIS 2017



DES COMMUNES QUI S'IMPLIQUENT DANS LA LABELLISATION

103 communes

sur 262 ont participé à différents échelons du Label « Villes et Villages Fleuris », soit plus d'un tiers des communes yvelinoises

42 communes

non labellisées se sont inscrites au concours départemental

61 communes

sont labellisées de 1 à 4 Fleurs, dont 3 nouvelles labellisations en 2017 :

Orgeval et Plaisir ont obtenu la 1^{ère} Fleur.

Maurepas a obtenu à titre exceptionnel, la 2^e Fleur
 2 communes ont obtenu la 2^e Fleur :

Bailly, Fontenay-le-Fleury
 3 communes ont obtenu la 3^e Fleur :

Achères, Aubergenville, Viroflay

67 communes

ont candidaté à un ou plusieurs Trophées Yvelinois (107 visites de sites)



Les Trophées Yvelinois

Une spécificité des Yvelines

Les Trophées et Prix yvelinois sont une initiative propre aux Yvelines, ils associent toutes les communes labellisées ou non.

- Trophée du Thème 2017 : « Invitons la biodiversité dans nos espaces publics »
- Trophée « Cœur de ville et village et sa mairie fleurie »
- Trophée de « L'Eau dans les espaces verts »

Les prix spéciaux du jury

Distinctions décernées par le jury pour le charme d'une commune, la qualité du fleurissement, le développement du lien social.

- « Prix du jardinier »
- « Prix Coup de Cœur du Jury »
- « Prix de l'Engagement associatif »

Prix décerné par la Société d'Horticulture des Yvelines, membre du jury départemental